

Liens utiles

SITE DU JURY DU CAPES ET CAFEP
DE MATHÉMATIQUES :
<http://capes-math.org>

SITE DE L'ESPE D'AQUITAINE
<http://www.espe-aquitaine.fr>

SITES DU MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
<http://www.education.gouv.fr>
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

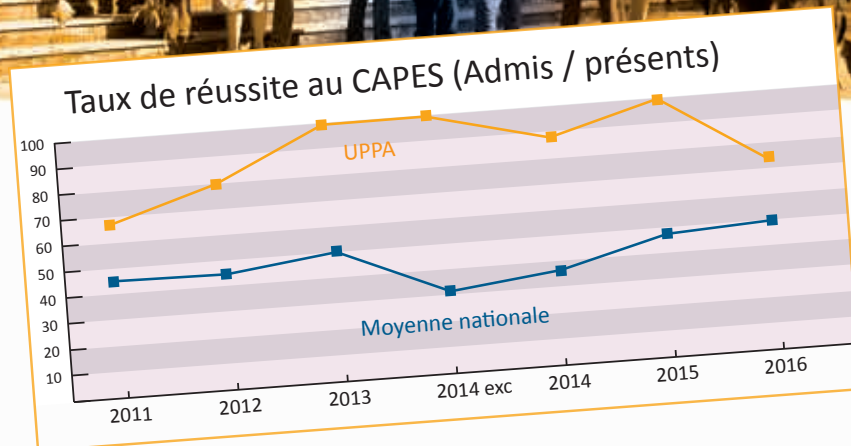
Glossaire

CAPES : Certificat d'Aptitude au
Professorat de l'Enseignement
du Second degré.

CAFEP : Certificat d'Aptitude aux
Fonctions d'Enseignement
dans les établissements Privés
du second degré sous contrat.

CAPESA : Certificat d'Aptitude au
Professorat de l'Enseignement
du Second degré dans
l'enseignement Agricole.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au
Professorat de Lycée
Professionnel.



Contacts

SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES
UFR Sciences et techniques
Avenue de l'Université - BP 1115 - 64013 PAU CEDEX
Tél : 05 59 40 75 75
brigitte.gaubert@univ-pau.fr

Admissions

La formation est destinée aux titulaires d'une licence de mathématiques.
Admission possible de candidats ayant un titre équivalent après étude du dossier
par une commission pédagogique.
Il est recommandé de prendre contact avec les responsables de formation dès
les printemps pour une admission en septembre.

MASTER MEEF

Métiers de l'Enseignement,
de l'Éducation et de la Formation

2nd degré **Mathématiques**



Conception : Direction de la Communication - UPPA - Septembre 2016



UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR

<http://dep-maths.univ-pau.fr>

Les enseignants du premier et du second degré sont recrutés au niveau master (bac + 5).

Leur formation est assurée par les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) en partenariat avec les universités (il existe une ESPE par académie).

Sous l'égide de l'ESPE d'Aquitaine, l'Université de Pau propose la spécialité Mathématiques du master MEEF 2nd degré offrant une formation disciplinaire et une formation professionnelle au métier de professeur de mathématiques en collège ou en lycée.

Ce master professionnel destine ses étudiants à la fonction d'enseignant du second degré, notamment par la préparation du CAPES ou du CAFEP de mathématiques, du CAPESA de mathématiques et éventuellement du concours de CAPLP Mathématiques/Sciences physiques.

Organisation de la formation

Le Master MEEF est délivré à l'issue de deux années d'étude.

- Les épreuves du CAPES/CAFEP ont lieu durant le deuxième semestre de l'année de M1 et les lauréats sont durant l'année de M2 fonctionnaires-stagiaires, rémunérés à temps plein pour un demi-service d'enseignement.
- En M2 l'emploi du temps de la semaine est donc pour moitié consacré au stage et pour moitié aux enseignements.
- L'approfondissement des connaissances en mathématiques (et en informatique, sous réserve de l'ouverture des options "informatique") a lieu essentiellement durant la première année.
- La préparation aux épreuves du concours est assurée au cours de la première année.
- La formation professionnelle (didactique des mathématiques, sciences de l'éducation) débute dès le premier semestre et est complétée par deux stages d'observation et de pratique accompagnée de deux semaines en première année et un stage en qualité de fonctionnaire stagiaire en deuxième année.
- L'évaluation a lieu essentiellement sous forme de contrôle continu.



CAPES et CAFEP de mathématiques

Les épreuves du CAPES (enseignement public) et du CAFEP (enseignement privé) sont identiques.

Depuis la session 2017, il est proposé deux options : option mathématiques & option informatique.

Les épreuves écrites d'admissibilité ont lieu en mars ou avril. Elles sont constituées de deux épreuves de 5h

- une épreuve commune aux deux options ;
- une épreuve de mathématiques pour l'option mathématiques ; une épreuve d'informatique pour l'option informatique.

Les épreuves orales d'admission ont lieu en juin et juillet. Elles sont constituées de deux épreuves de 1h (après un temps de préparation de 2h30) :

- une épreuve de « dossiers » commune aux deux options (entretien avec le jury autour d'un exercice proposé par celui-ci) ;
- une épreuve de « leçon » (présentation d'une leçon au jury, en mathématiques pour l'option mathématiques, en informatique pour l'option informatique).

Quelle que soit l'option choisie, les lauréats du concours auront le statut de professeur de mathématiques.

Contenu de la formation

SEMESTRE 1

- **Contexte d'exercice du métier** 3 ECTS
 - connaissance du système éducatif
 - Sciences de l'Education
- **Culture disciplinaire** 15 ECTS
 - approfondissement des connaissances en mathématiques et en informatique*
 - préparation aux épreuves écrites et orales du CAPES/CAFEP
- **Didactique des mathématiques** 6 ECTS
- **Initiation à la recherche** 2 ECTS
- **Observation et analyse en situation professionnelle** 2 ECTS
 - accompagnement et suivi de stages
- **Langues vivantes** 2 ECTS

SEMESTRE 2

- **Contexte d'exercice du métier** 3 ECTS
 - connaissance du système éducatif
 - Sciences de l'Education
- **Culture disciplinaire** 16 ECTS
 - approfondissement des connaissances en mathématiques et en informatique*
 - préparation aux épreuves écrites et orales du CAPES/CAFEP
- **Didactique des mathématiques** 7 ECTS
- **Initiation à la recherche** 2 ECTS
- **Observation et analyse en situation professionnelle** 2 ECTS
 - accompagnement et suivi de stages

SEMESTRE 3

(FORMATION EN ALTERNANCE)

- **Contexte d'exercice du métier** 5 ECTS
 - connaissance du système éducatif
 - Sciences de l'Education
- **Didactique des mathématiques** 17 ECTS
- **Projet Pédagogique Numérique** 2 ECTS
- **Initiation à la recherche** 4 ECTS
- **Langues vivantes** 2 ECTS

SEMESTRE 4

(FORMATION EN ALTERNANCE)

- **Contexte d'exercice du métier** 5 ECTS
 - connaissance du système éducatif
 - Sciences de l'Education
- **Didactique des mathématiques** 11 ECTS
- **Projet Pédagogique Numérique** 2 ECTS
- **Initiation à la recherche** 10 ECTS
- **Langues vivantes** 2 ECTS

* Sous réserve de l'ouverture des options "Informatique"